

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Cyril Morteveille  cmorteveille@yvelines.fr  01 39 07 72 11  07 62 16 98 98

La carte Améthyste passe au numérique !

A partir du 6 mars 2018, les yvelinois éligibles peuvent s'inscrire en ligne afin de recevoir leur titre de transport Améthyste. Le Département des Yvelines, soucieux d'améliorer constamment le service aux usagers, continue à moderniser ses outils.

Avec Améthyste, les Yvelines continuent leur dématérialisation.

Au 6 mars 2018, les usagers peuvent se rendre sur amethyste.yvelines.fr pour créer leur compte et s'inscrire au titre de transport Améthyste. Le Département a mis en place un outil d'inscription en ligne destinés aux bénéficiaires, à leurs familles et aux agents des Centres Communaux d'Action Sociale.

Les avantages de cette nouvelle plateforme ?

- Faciliter les démarches,
- simplifier les demandes d'abonnement grâce à la mise en place d'un dossier unique dématérialisé,
- diminuer les délais d'instruction.

Finis les pertes de temps : plus d'envoi de dossiers papiers et une saisie des demandes plus rapide grâce aux données pré remplies.

Pour rappel, le titre Améthyste est un forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines destiné aux personnes âgées, aux personnes handicapées à partir de 20 ans, aux anciens combattants et aux veuves de guerre. Ce titre de transport leurs, sous réserve d'éligibilité, de voyager gratuitement, ou avec une participation de 25€ pour les anciens combattants ou les veuves de guerre imposables.

Améthyste permet de se déplacer sur tous les modes de transport en commun d'Île-de-France (Métro, RER, bus, tramway et train) y compris Orlybus, Roissybus, Noctilien, Orlyrail

Plus de renseignements sur Améthyste :

- sur internet : <https://www.yvelines.fr/aide/transport-des-personnes/>
- par mail : amethyste78@yvelines.fr
- et par téléphone au 01 39 07 81 20

